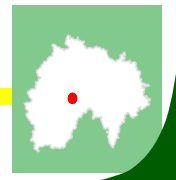




De Salers au Puy Violent par la Vallée glaciaire de la Maronne



SALERS - SAINT-PAUL-DE-SALERS

Durée : 2h00

Longueur : 37,5 km

▼ 746 m ▲ 1362 m

Dénivelé : + 1240 m

VAE : assez facile

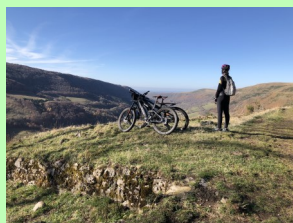
+/- 450 Watts
Pédalage Soutenu

Depuis Salers, ancien bailliage des montagnes d'Auvergne et village classé parmi les plus beaux de France, l'itinéraire amène tranquillement au col de Néronne (1 242 m) par l'une des routes les plus pittoresques du massif des Monts du Cantal.

En première partie, le tracé domine la vallée glaciaire de la Maronne offrant de somptueux panoramas. Une halte au buron du Roc de Labro permet d'admirer le cirque de Récusset classé Espace Naturel Sensible ainsi que la Brèche d'Enfloquet.

Ensuite l'itinéraire redescend en fond de vallée jusqu'à Saint-Paul de Salers pour remonter au Pied du Puy Violent par la route de la croix des vachers. À son extrémité, une marche de 1h30 aller/retour permettra de monter au sommet à 1 592 mètres ; un époustouflant panorama à 360° y est garanti.

L'aventure se poursuit en regagnant le village de Saint-Paul puis une bonne montée permet de rejoindre la cité médiévale de Salers.



Panorama sur la vallée de la Maronne vers le buron de Labro

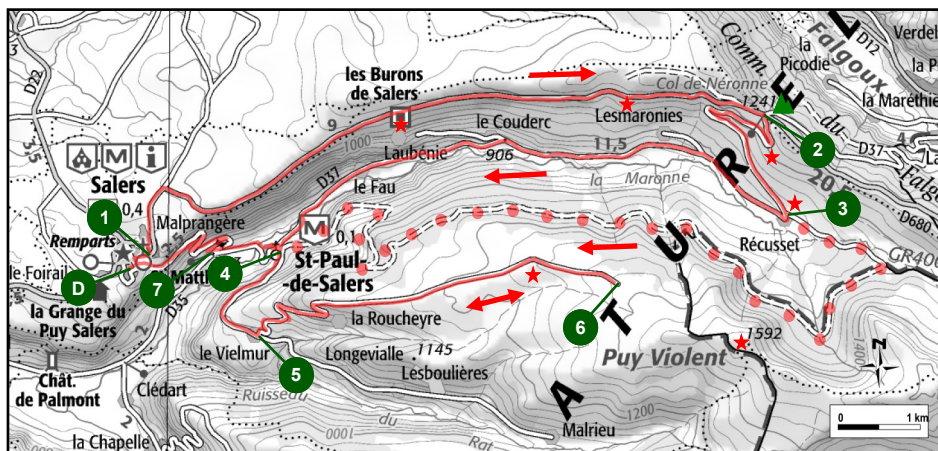
Itinéraire non praticable de novembre à avril : enneigement.

Vélo conseillé VTC et VTT pour la variante

Credit photo CD15-BBT-SB

Vous souhaitez noter et/ou signaler un problème sur cet itinéraire : www.rando.cantal.fr

Fiche Rando PDESI 15
Édition 2018 - Tous droits réservés



CRAIG - SCAN 25 © IGN 2009 - Licence n°2009 - CISE27-250 - Reproduction interdite.

D Départ : Place de Barrouze. Après avoir admirer le panorama de l'esplanade rejoindre la place Tyssandier d'Escous par la rue des Nobles. Dos à l'Office de Tourisme, prendre la rue du Couvent. Après le collège tourner à gauche et prendre la rue Courbière qui amène place de l'église. Prendre à droite la rue Notre-Dame et gagner la RD 680.

1 Prendre la direction du col de Néronne. Après quelques kilomètres, une halte au musée des burons de Salers peut s'envisager (compter 2h de visite). Après environ 7 km d'une montée régulière mais assez facile, on pourra également profiter d'un arrêt sur le délaissé de la RD 680. Depuis ce belvédère profiter d'une des plus belles vues sur la vallée glaciaire de la Maronne, un panneau thématique du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne explique la formation géologique du secteur. Gagner le col de Néronne et dépasser le restaurant.

2 Au croisement, prendre à droite la RD37 en direction de Récusset/Saint-Paul de Salers. A la première épingle, possibilité de faire une halte au buron du Roc de Labro (250 m). Une borne sonore et une table d'orientation permettent de s'imprégner des lieux et découvrir ce que fut la vie des bergers d'antan. Descendre par la RD 37 jusqu'à Récusset.

3 À proximité de l'auberge, possibilité de laisser les vélos et de profiter de l'un des deux itinéraires

de petite randonnée qui permettent la découverte de l'espace naturel sensible du cirque de Récusset (★ prévoir 1h30 hors pause). Sinon poursuivre la descente et rejoindre Saint-Paul de Salers (ou variante VTT voir descriptif dédié).

4 Place de l'église, prendre à gauche la petite route qui monte à Vielmur.

5 Dans le hameau, prendre à gauche la petite route de la croix des vachers qui amène au pied du Puy Violent. La montée est assez raide en première partie puis devient plus douce une fois sur le plateau (★ à la croix des vachers, table de pique-nique sur la gauche et table d'orientation à droite en surplomb de la route).

6 À l'extrémité de la route, stationner les vélos au niveau de l'aire de retournement. Une marche tranquille d'environ 1h 30 aller/retour sera nécessaire pour profiter du superbe panorama à 360° qu'offre le sommet du Puy Violent de ses 1 592 mètres. De retour au parking, reprendre la route en sens inverse et rejoindre Saint-Paul de Salers (▲ avant le Vielmur, forte descente et circulation sur route étroite). Emprunter la RD 37 en direction de Salers.

7 Au croisement suivant, tourner à droite et emprunter la RD 35 qui remonte à Salers puis rejoindre le centre bourg jusqu'à l'esplanade de Barrouze.

●●● Variante VTT par la piste forestière de Récusset à partir du point 3 (▲ tronçon non balisé et non revêtu - Pratique réservée au VTTiste confirmé, descente régulière avec une forte montée caillouteuse à négocier).

A main droite de l'auberge de Récusset, monter par la petite route jusqu'à son extrémité. De là, une large piste forestière permet de longer le flanc nord-ouest du Puy Violent dans une ambiance boisée et ombragée qui rejoint Saint-Paul de Salers.

Il conviendra de rester sur la piste principale en ignorant les intersections à gauche et à droite.

Par cette variante VTT les cotations sont les suivantes :

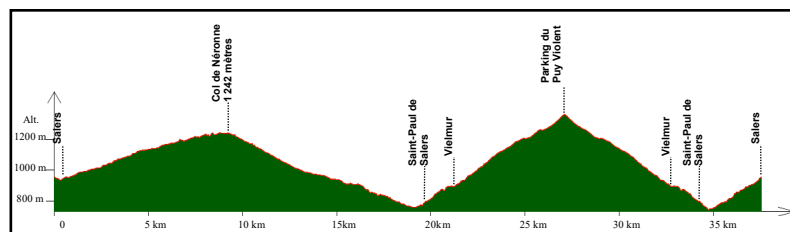
Distance : 42,5 km

Durée : 2h30

VAE : 490 Watts (▲ bien gérer sa batterie en étant économe sur l'assistance : adopter une cadence de pédalage régulière le plus long de l'itinéraire au risque d'être à cours de batterie dans la dernière montée entre Saint-Paul de Salers et Salers.)



Buron de Labro





Quelques rappels:

Les itinéraires de cyclotourisme ne sont pas balisés, suivre la signalisation routière classique.

En moyenne montagne, la progression d'un pratiquant en vélo à assistance électrique est d'environ 18,5 km/h sur la route.

INFO +

La haute vallée glaciaire de la Maronne :

La haute vallée de la Maronne, avec ses versants abrupts et son fonds plat, est une vallée glaciaire caractéristique.

Au pied du Roc des Ombres, dans le cirque glaciaire d'Impramau, une multitude de sources donnent naissance à des ruisselets qui se rejoignent pour former la Maronne.

Les versants sont occupés par des pâturages, mais aussi par des landes à fougères sur le versant sud (adret) ou par la forêt (hêtraie-sapinière) sur le versant exposé au nord (ubac).

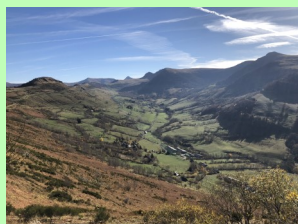
Sur l'adret, la forêt a du mal à se mettre en place à cause du manque de sol épais, du parcours des animaux, de l'ensoleillement plus important et des écobuages encore fréquents.

Les prairies de fauche occupent le fond de la vallée.

L'absence de sol sur un banc de roche dure a favorisé la colonisation de la lande à fougères.

Les estives occupent le versant au dessus de Récusset, et le plateau qui descend en pente douce depuis le Puy Violent. Elles sont pâturées de mai à octobre par des troupeaux composés de vaches allaitantes (accompagnées de leur veaux) et de génisses. C'est le berceau de la race bovine Salers, caractérisée par une robe rouge foncé, presque acajou et des cornes en forme de lyre. Elle doit son nom à Tyssandier d'Escous qui, en améliorant au XIXe siècle la race bovine de la région, créa la Salers qui porte le nom de la belle cité cantalienne.

Sources panneau thématique
PNRVA



Fiche Rando PDESI 15
Édition 2018 - Tous droits réservés

A voir sur l'itinéraire :

- Cité médiévale de Salers, classé plus beau village de France,
- Site classé des Monts du Cantal,
- Les burons de Salers, musée
- Vallée glaciaire de la Maronne,
- Col de Néronne,
- Buron du Roc de Labro,
- Cirque de Récusset (Impramau),
- La croix des vachers,
- Le Puy Violent.

Services :

- Salers : hébergements / bar / restaurant/ épicerie / location de vélos électriques,
- Les burons de Salers : musée et restauration
- Col de Néronne : hébergement / bar / restaurant
- Récusset : hébergement / bar / restaurant

Pour plus d'informations :

- Office de Tourisme du Pays de Salers : <http://www.salers-tourisme.fr/>



Salers - église Saint-Mathieu



Dans l'ascension du col de Néronne 1 242 m



Panorama, croix des vachers



Le Puy Violent 1 592 m

Pour une randonnée sans souci

Pour une balade sans soucis qui garantisse une sortie remplie de souvenirs inoubliables quelques recommandations de « savoir-randonner » s'imposent à tous :

Le cyclotourisme comme on veut ! mais...

- Renseignez-vous sur la météo ainsi que sur l'itinéraire,
- Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse,
- Sur la route et les chemins, le Code de la Route s'impose à tous,
- Contrôlez l'état de votre vélo et prévoyez ravitaillement et accessoires de réparation,
- Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage,
- Le port du casque est fortement recommandé, obligatoire jusqu'à 12 ans,
- Respectez les propriétés privées et les zones de cultures,